

Édito : PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS À LA REPRISE D'ACTIVITÉ

Dans quelques jours, le 10 juillet, le gouvernement français mettra fin à l'état d'urgence sanitaire et même si la situation relative à la pandémie reste sous contrôle, nous ne sommes pas encore sortis de cet épisode épidémiologique. Restons donc encore prudents et continuons d'adopter les gestes barrières et les règles de sécurité sanitaire dans nos vies privées, professionnelles et associatives.

À ce titre, tout cela ne doit pas nous empêcher de penser à la suite ! La suite c'est la saison 2020/2021 qui s'approche à grands pas. C'est pourquoi, le comité directeur a adopté le 19 juin dernier un « *Plan d'accompagnement des clubs à la reprise d'activité* », pour aider les clubs à passer ce cap difficile, soutenir la sortie de crise, mettre en œuvre la meilleure relance possible afin de **VOUS** inciter à revenir pratiquer vos disciplines préférées.

Ce « *Plan d'accompagnement des clubs à la reprise d'activité* » comporte 5 mesures :

1. Le gel de la cotisation « Licence » à 17 € pour les deux saisons à venir, 2020/2021 et 2021/2022.
2. Le soutien renforcé des projets d'équipement des clubs dans le cadre de la campagne annuelle de subventions.
3. Les aides de fonctionnement exceptionnelles aux clubs mis en difficulté par la crise du COVID-19, à l'occasion de la rentrée 2020/2021.
4. La suppression des droits d'inscription aux formations fédérales, individuelles ou collectives, sportives comme culturelles.
5. La diminution des droits d'inscription aux manifestations de la saison 2020/2021.

Ce plan a un objectif fondamental, celui de soutenir les clubs. Soutenir, c'est les accompagner avec les ligues régionales et les guider dans les démarches à mener pour réussir le lancement de la saison. C'est aussi intervenir en soutien à leurs projets et à leurs activités afin qu'ils demeurent ces lieux d'épanouissement, de cohésion et de solidarité au sein de notre communauté de défense ouverte sur la société civile au titre du lien Armée-Nation.

Beaucoup l'ont écrit avant moi, mais cette période restera à jamais ancrée dans nos mémoires. Nous avons une pensée pour nos adhérents qui ont perdu la vie du fait du COVID-19 ou qui ont eu un proche atteint par ce virus. Mais la vie doit reprendre. Vous êtes tous, dirigeants, animateurs, bénévoles et adhérents, acteurs de cet espoir et de cette conviction que nous pouvons maintenant aller de l'avant. Tous ensemble, en formant la belle équipe des clubs de la défense !

Avant de vous retrouver en septembre, je vous souhaite à tous un bel été 2020.

Commissaire général (2S) Yves GLAZ
Président de la Fédération des clubs de la défense